

L'origine du mot Schilling

Autor(en): **Ladé**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société suisse de Numismatique**

Band (Jahr): **11 (1892)**

Heft 1

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-171827>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

part, les scrupules fort honorables qui les ont guidés, a décidé de ne pas accepter momentanément les démissions de MM. Paul Strœhlin et Dr Ladé de leur qualité de président et de vice-président de la Société suisse de numismatique, mais vu l'importance de ces démissions et les raisons qui les motivent et qui se présentent pour la première fois depuis la création de la Société, de renvoyer leur acceptation ou leur refus à la prochaine assemblée générale de la Société.

Il est entendu que MM. Strœhlin et Ladé resteront en fonctions jusqu'à l'assemblée générale ordinaire, dont le lieu et la date seront fixés ultérieurement, et à l'ordre du jour de laquelle sera jointe l'élection d'un président et d'un vice-président.

Le Secrétaire,

J. MAYOR.

L'ORIGINE DU MOT SCHILLING

Je ne pense pas qu'un journal de numismatique soit précisément l'endroit convenable pour discuter des questions d'étymologie pure, c'est-à-dire qui ne porteraient que sur la dérivation des mots, même s'ils sont employés dans notre science : c'est l'affaire des linguistes. Par contre je ne vois aucun inconvénient, et il y a peut-être un certain avantage, à scruter l'origine d'un mot si cette recherche nous permet d'expliquer d'où vient la chose qu'il représente, ou seulement de tenter cette explication : dans le cas particulier, cela me paraît d'autant plus licite que j'ai à proposer une hypothèse bien hardie, j'en conviens, mais qui, si elle était reconnue vraie, jetterait un certain jour sur la numismatique préhistorique de l'Europe occidentale.

Le mot allemand schilling, en anglais shilling, en danois skilling, est un des plus employés en numismatique : il désigne, comme notre mot sou ou sol, auquel il peut être assimilé à plusieurs points de vue, tantôt une pièce effective, d'une valeur actuelle de beaucoup inférieure à celle qu'elle avait eue autrefois, tantôt le multiple abstrait d'une pièce plus petite qui existait réellement, c'est-à-dire une monnaie de compte. Tout cela est bien connu et bien établi : ce qui l'est beaucoup moins, ce qui est même fortement controversé, c'est l'étymologie du mot.

On a dit que schilling vient de *schild*, écu d'armes, à cause des armoiries que portaient, au moyen âge et plus tard, bon nombre de schillings effectifs ; il est à peine besoin de faire remarquer que le mot qui nous occupe se trouve dans des textes de beaucoup antérieurs à l'invention des armoiries.

On a dit aussi que schilling vient de *Saint-Kilian*, patron de Wurzburg, parce que ce sont de petites pièces de cet évêché portant l'image de ce saint qui auraient été les premières appelées de ce nom : cela est tellement absurde que je ne citerais même pas cette explication enfantine si elle ne se trouvait pas dans des dictionnaires en général sérieux.

Quelque chose qui se laisse déjà mieux entendre, c'est de rapprocher schilling du verbe *schellen* ou *schallen*, sonner, résonner ; mais, indépendamment de ce que toute monnaie quelconque, à moins d'être de cuir, est nécessairement une espèce sonnante, il me semble qu'un substantif qui ferait allusion à cette propriété physique des métaux aurait été beaucoup mieux de mise pour des pièces ayant une existence réelle que pour une abstraction monétaire.

L'étymologie qu'on préfère en général est tirée du latin *solidus* et on peut invoquer en sa faveur deux raisons très plausibles. D'abord l'analogie avec *pfund*, livre, dont on ne peut méconnaître la ressemblance avec le latin *pondus* ou *pondo* ; ensuite le fait que les deux mots *solidus* et *schilling* ont le même sens. Cependant pour faire venir le second du

premier, il faut violenter à tel point les lois de la phonétique qu'on peut se demander si cette ressemblance n'est pas une illusion : en effet, dans schilling il faut distinguer la désinence *ling*, qui est la marque du diminutif, et le radical *schil* qui doit seul entrer en ligne de compte pour être comparé à celui de solidus.

En premier lieu le changement de l'O en I est déjà contraire à toutes les règles. Mais, sans nous arrêter à ce détail et en nous bornant aux consonnes, plus importantes que les voyelles et même que la quantité (brièveté ou longueur) de ces dernières, nous devons remarquer que dans schil, les trois premières lettres, qui sont prononcées en une seule émission de voix, comme en français le ch, ne sont pas une chuintante, comme on dit en grammaire, mais la réunion par dégénérescence d'une s et d'une gutturale k ou ch, qui s'est conservée dans les idiômes scandinaves, skilling, et dont l'existence dans la langue germanique primitive nous est attestée par les formes anglo-saxonne *scilling* et ostrogothe *skilligans*¹. Les deux radicaux à mettre en présence sont donc S.L.D. et S.K.L. Le second aurait ainsi perdu le D, ou son analogue, sans cause appréciable et, ce qu'il y a de pis, il aurait intercalé une nouvelle consonne entre les deux qui restaient. C'est tout à fait inadmissible : les mots, en voyageant, perdent quelquefois la seconde consonne de leur radical trilitère quand elle se trouve entre deux voyelles brèves, mais ils n'en acquièrent pas ; aussi de bons esprits n'ont pas pu se résoudre à accepter cette étymologie et ont cherché d'autres solutions.

Une des plus ingénieuses est celle d'Ehrentraut². Dans les lois des peuples barbares qui ont envahi l'empire romain on trouve le mot schilling pris dans une acception un peu

¹ Müller, deutsche Münzgeschichte, cité par H. Grote, Münzstudien, second volume. 1862, page 852.

² Cité aussi par Grote, op. cit., page 851. J'ai fait pour le présent travail de nombreux emprunts aux Münzstudien de Grote, surtout au très remarquable article intitulé : Die Solidi und Denarii der Merowinger.

différente de celle d'une monnaie de compte valant 12 pièces plus petites : c'est l'étalon, l'unité, avec laquelle on évalue les amendes, payables en or, en argent ou en marchandises (troupeaux et céréales), qui constituaient l'élément principal de la pénalité à cette époque ; comme la principale des infractions était l'homicide, que la mention en revient plusieurs fois dans le même code parce que la gravité, et par conséquent la répression, en était différente suivant la qualité des victimes, comme d'autre part en vieux allemand *skillan* (conservé dans l'anglais *to kill*) signifie tuer, shilling aurait signifié : ce que l'on doit payer pour avoir tué. Une variante de cette explication consiste à faire dériver shilling de *skal*, je dois.

Si compliqué que soit l'enchaînement d'idées qui a donné naissance à cette hypothèse, je ne pense pas qu'il faille pour cela la rejeter d'emblée : ce ne sont pas toujours les solutions les plus lointaines et les plus invraisemblables qui sont les moins vraies ; en faveur de celle-ci milite un fait très curieux : l'unité pénale que les lois des Germains restés dans leur patrie appelaient schilling, les codes rédigés en latin de leurs compatriotes fixés dans les Gaules l'appelaient solidus ; ces deux mots étaient donc les synonymes l'un de l'autre dans leur sens juridique, quoiqu'ils n'exprimassent pas la même valeur en métal précieux. De là à les identifier aussi dans leur sens naturel, c'est-à-dire en tant que désignant des monnaies, il n'y avait qu'un pas qui fut franchi probablement pendant le VI^{me} siècle de notre ère ; cela expliquerait pourquoi à partir de cette époque (c'est à dessein que je ne la précise pas mieux) on se mit à appeler solidus non plus l'ancienne pièce de ce nom, créée par Constantin, pesant $\frac{1}{72}$ ^{me} de livre romaine, c'est-à-dire 24 siliques, et valant 40 deniers, qui, du reste, ne se frappait plus ou presque plus depuis longtemps, mais une pièce d'or beaucoup plus petite, le triens réduit à 7 siliques, c'est-à-dire valant 12 deniers comme le schilling valait 12 pfennig.

Si ingénieuse que soit cette hypothèse, il est permis de

ne pas s'en contenter, et l'on en est revenu dernièrement à une autre qui avait été émise autrefois par un auteur suédois peu connu, Loccenius¹, qui fait dériver schilling de *skilan* (anglo-saxon *skylan*, suédois *skillia*) qui veut dire partager. Cela proviendrait de l'habitude qui existait autrefois dans le Nord de couper, au fur et à mesure des besoins, des morceaux soit à des barres de métal précieux, soit à des bijoux auxquels on donnait la forme d'anneaux ou de spirales précisément pour qu'ils pussent servir le cas échéant à cet usage. Des textes anciens font mention de cette manière d'improviser des monnaies et on en trouve, paraît-il, des preuves dans certains bracelets et autres pièces d'orfèvrerie conservés dans les musées de Copenhague et d'autres lieux qui portent des traces de coupure régulière et intentionnelle.

Cette étymologie a quelque chose de très plausible et de toutes celles que j'ai passées en revue c'est encore celle qui me séduirait le plus et à laquelle je me rallierais si justement la multiplicité des solutions proposées, dont aucune n'est absolument satisfaisante, n'était pas faite pour inspirer des doutes et pour engager à chercher quelque chose de mieux.

* * *

En hébreux et en phénicien, — ces deux langues étaient sœurs — *shekel* ou plutôt *sheqel*, que nous traduisons par *sicle*, servait à désigner l'unité de poids et aussi le poids d'argent qui servait d'unité pour les paiements. Cela remonté à une antiquité extrêmement reculée, car déjà du temps d'Abraham il est question d'un terrain évalué à 400 sicles d'argent².

Les Phéniciens, peuple de navigateurs, allaient, d'après

¹ Antiqq. Suec.-Goth., cité par Grote, op. cit., p. 853.

² Genèse, XXIII. 16 : Et Abraham pesa à Ephron l'argent qu'il avait dit, en présence des fils de Heth, quatre cents sicles d'argent ayant cours chez le marchand.

le témoignage des historiens de l'antiquité, en remontant les côtes de l'Océan faire le commerce dans le Nord de l'Europe et en rapportaient, entre autres, l'étain de la Bretagne et l'ambre jaune des bords de la mer Baltique. Pour se livrer à ce trafic ils devaient se servir de leur propre système de poids et mesures ; pour ne parler que des poids, ils employaient sans aucun doute la mine et le talent pour les marchandises les plus lourdes et le sicle pour les métaux précieux qu'ils donnaient en paiement.

Dans une leçon que j'ai faite pour l'ouverture de mon cours de numismatique à l'Université de Genève¹, j'ai énoncé l'opinion que la livre germanique dont plusieurs indices nous engagent à admettre l'existence, et que l'on peut évaluer à 370 grammes environ, n'était autre chose que la demi-mine ancienne des Phéniciens, égale, d'après les recherches de la métrologie à 746 grammes et une fraction, de même que la livre romaine de 327 gr. 45 n'est autre chose, comme l'on sait, que la demi-mine phénicienne réduite, à une époque postérieure, à 655 grammes. J'ai appuyé cette conjecture de quelques considérations qui me paraissent au moins plausibles.

Plus tard, faisant un pas de plus dans cette voie, j'en suis venu à émettre devant mes auditeurs du semestre d'hiver 1891-1892, une idée que je n'ai pas cherché à leur imposer, cela va sans dire, et que je sou mets maintenant au grand public : ce doit être à cette époque-là que le mot sémitique sheqel a été adopté par les Protogermains pour désigner l'unité de poids des métaux précieux d'abord, et ensuite l'unité monétaire ; ces peuples n'avaient évidemment pas dans leur propre langue d'expression pour désigner une chose qui n'existait pas encore chez eux et ils ont dû l'emprunter à l'étranger. Ils l'ont conservée, avec la constance propre à leur race, à travers les âges en en modifiant très peu la forme verbale, mais en l'appliquant successivement

¹ Les deniers mauricois, in Bulletin de la Société suisse de numismatique, 1890, p. 238.

à des notions ou à des valeurs très diverses. En effet schilling, dégagé de la désinence ling, se réduit au radical S. K. L., aussi semblable que possible à celui qui est rendu par les trois consonnes Shin, qoph et lamed, SH. Q. L., qui s'est maintenu intact dans les plus anciennes formes écrites de schilling que nous connaissions : l'anglo-saxon *scilling* qui se trouve dans la seconde moitié du VI^{me} siècle dans les lois d'Ethelbert, roi de Kent, et le terme *skilligans*, dans la composition duquel entre un suffixe dont je ne connais pas le sens, employé au VI^{me} siècle par les Ostrogoths d'Italie comme traduction de solidus.

Quant à la valeur effective du sheqel des Phéniciens considéré comme poids, elle était à l'époque de la plus grande expansion de ce peuple d'une demi-once, exactement 14 grm. 93. Or, coïncidence curieuse, le substantif allemand *loth* qui désigne un poids en général désigne aussi, en particulier, la demi-once, soit $\frac{1}{16}$ ^{me} de marc, c'est-à-dire 14,613 s'il s'agit du marc du Rhin et des valeurs très peu différentes si c'est d'un des autres marcs. Cela ne provient-il pas de ce que le loth était envisagé comme le poids par excellence, le poids primordial, parce qu'il représentait, à très peu de chose près, l'ancien sheqel ou schilling? Pour moi, je n'en doute pas.

On m'objectera probablement qu'à l'époque de la migration des peuples, quand on voit paraître pour la première fois dans des textes le mot schilling ou un de ses équivalents, les Phéniciens avaient disparu depuis de longs siècles de la surface du globe, que l'habitude de peser les métaux précieux en achetant et en vendant avait cessé depuis plus longtemps encore et que les Asiatiques et les Africains avaient été remplacés par les Grecs, puis par les Romains, dans les relations commerciales des Germains. Tout cela est incontestable mais n'infirme absolument pas ce que je viens de dire. Une des lois les mieux établies en numismatique c'est la persistance des termes employés pour les monnaies malgré les changements de leur valeur réelle et même du métal qui

les constitue : en français on appelait écu une monnaie d'or pesant à peu près 4 grammes et demi, puis une autre de 3 grammes et un tiers ; plus tard ç'a été une monnaie d'argent pesant un peu moins de 30 grammes ; actuellement nous disons souvent un écu de 5 francs, et nos voisins de la Bresse ont l'habitude d'entendre par écu tout court une somme de 3 francs. On pourrait dire la même chose du denier, du florin et de beaucoup d'autres espèces. En vertu de cette loi qui se vérifie dans tous les temps et dans tous les pays, nous sommes conduits à admettre qu'un mot skil, ou quelque chose d'approchant, étant entré depuis plusieurs siècles avant notre ère dans la langue des anciens Germains avec la signification d'un petit lingot d'argent, peut-être plus tard d'or, du poids de 15 grammes environ, qui servait d'unité pour les transactions, ce mot, dis-je, s'est conservé et a servi par la suite à désigner des monnaies proprement dites importées soit par les Phéniciens eux-mêmes soit par leurs successeurs les Carthaginois ; plus tard quand ces Sémites eurent disparu et que le courant commercial de la Germanie eut pris une autre direction, les marchands grecs, dont on retrouve les traces sous forme de monnaies attiques et autres perdues dans les provinces orientales de la Prusse, fournirent les peuples du Nord de leur numéraire : le mot skil s'appliqua alors à la principale des espèces courantes ; c'était d'autant plus naturel que le statère, base du système monétaire des Eginètes (dont est dérivé le monnayage des autres Grecs, des Macédoniens, etc.) était le représentant chez eux du sheqel des Phéniciens, c'est-à-dire le $\frac{1}{80}^{\text{me}}$ de la mine et le $\frac{1}{3000}^{\text{me}}$ du talent : le mot lui-même, d'après son étymologie, n'est pas autre chose que la traduction littérale en grec de sheqel.

Maintenant à quelle monnaie déterminée, frappée dans le monde grec, les Germains appliquèrent-ils leur mot skil, emprunté autrefois à une autre civilisation ? au statère d'or ? ou au didrachme d'argent ? ou enfin au tétradrachme ? nous ne le saurons peut-être jamais, mais je penche pour l'une

des deux premières suppositions pour deux raisons : d'abord le tétradrachme était sensiblement plus lourd que le sheqel et il est à peu près sans exemple, quand on adapte des noms anciens à des monnaies nouvelles, que cela ait lieu avec une augmentation de valeur, tandis que le contraire se voit si invariablement qu'il serait superflu d'en citer des exemples ; en second lieu, la monnaie prise pour unité devait être divisée couramment en 12 unités plus petites représentées elles aussi par des monnaies effectives et frappées habituellement : tel était bien le cas soit du statère d'or, soit du didrachme d'argent : ce dernier, par exemple, se partageait, comme son nom l'indique, en deux drachmes et chacune de celles-ci en six oboles : le compte y est bien. Cette condition de divisibilité de l'ancienne unité monétaire des Germains en douze pièces plus petites nous est imposée par le fait que lors de l'introduction du système carolingien, le souverain éclairé qui le créa fit son sol ou schilling de 12 deniers ou pfennig sans aucun doute pour tenir compte des habitudes invétérées de ses sujets. Peut-être nous sera-t-il donné une fois de pousser un peu plus loin cette étude de paléontologie numismatique et d'expliquer par des faits et des considérations analogues à ceux que je viens d'exposer pourquoi Charlemagne a créé une livre de 20 sols, toujours pour respecter d'anciens usages.

En attendant je crois devoir ajouter que l'étymologie phénicienne que je propose pour schilling est parfaitement compatible avec la signification d'unité pénale que nous lui trouvons plus tard dans les codes et avec la diminution du solidus réduit de 24 à 7 siliques : c'est le propre d'une bonne hypothèse de s'adapter à tous les faits connus.

23 avril 1892.

D^r LADÉ.
